AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public, est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël est convoquée, par la mairesse Mme Louise Aubé, pour être tenue en visioconférence, le <u>LUNDI 25 OCTOBRE 2021 À 19H30</u> et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. SUJETS À DISCUTER
- 3.1. Embauche Adjoint administratif et sécretaire-tresorier adjoint
- **3.2.** Embauche d'un réceptionniste au service à la clientèle
- 3.3. Embauche d'un opérateur journalier aux travaux publics
- 3.4. Octroi d'un contrat pour les travaux d'aménagement de la patinoire
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance extraordinaire sera tenue à huis clos et les élus participeront en visioconférence/téléphone. La vidéo d'enregistrement sera disponible pour le public au lendemain de la séance sur la page internet de la municipalité.

Les citoyens qui ont des questions concernant les sujets à l'ordre du jour uniquement pourront les poser par le biais du courriel de la Municipalité au <u>dg@saint-raphael.ca</u> soit jusqu'au plus tard le lundi 25 octobre 2021 <u>avant 16h00</u>.

Donnée à Saint-Raphaël, ce 21 octobre 2021

Johnny Louis Jean

Directeur général / secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Johnny Louis Jean, directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Raphaël, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis de la séance extraordinaire ci-haut conformément à la Loi soit en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, le 21e jour d'octobre 2021 et publication sur le site internet de la Municipalité (résolution no 2018-02-32)

Donné à Saint-Raphaël, ce 21e jour du mois d'octobre 2021.

Johnny Louis Jean

Directeur général / secrétaire-trésorier